

les migrations internationales

Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)



NUMERO 3

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

COURANTS MIGRATOIRES EN GRÈCE MOUVEMENT DE RAPATRIEMENT DES GRECS RÉFUGIÉS POLITIQUES

Laura MARATOU-ALIPRANTI
(Centre National de Recherches Sociales, Athènes, Grèce)

La Grèce est un pays à forte tradition migratoire. Depuis le 19^e siècle et la constitution du nouvel Etat grec en 1832, l'émigration constitue l'un des principaux traits de la société grecque. En effet, l'émigration est un phénomène dont les causes, les conséquences et les perspectives sont liées au système socio-politique, à la situation de l'emploi et au niveau culturel du pays de départ et dépend évidemment des conditions particulières, de la conjoncture économique et des structures démographiques du pays d'accueil. D'après les statistiques nationales dont nous disposons (voir tableau 1), de 1821 jusqu'en 1977 (1), pratiquement deux millions de Grecs ont émigré vers des pays occidentaux, surtout pour chercher fortune ou, du moins, de meilleures conditions de vie (2).

Cependant, jusqu'à la fin du 19^e siècle, le nombre des émigrés fut sans importance. Ceux-ci se sont surtout installés aux Etats-Unis, en Turquie, en Roumanie, en Russie et en Egypte (3). Au XX^e siècle, entre les années 1900 et 1920, on observe le premier courant migratoire et 400 000 grecs s'installeront aux Etats-Unis. Les émigrés provenaient surtout des régions rurales constituant en effet un réservoir de main-d'œuvre. Les causes essentielles de l'émigration massive de cette période en Grèce résident dans l'inexistence d'infrastructures industrielles et dans les caractéristiques du régime foncier. Tout au long du XIX^e siècle et une bonne partie du XX^e siècle, la plus grande partie de la terre cultivable était en effet dominée par la grande propriété. Cette situation s'accroissait, d'ailleurs, par l'absence totale, de la part de l'Etat grec, d'une politique sociale à l'égard des agriculteurs et de l'agriculture en général (4).

En fait, la réalisation de la réforme agraire en 1925 (après l'arrivée de 1 300 000 réfugiés d'Asie Mineure en 1922) et le morcellement de la terre en petites propriétés ne vont pas arrêter le mouvement migratoire.

(1) Depuis 1977, le Service National Statistique a cessé de publier des données sur l'émigration et le rapatriement.

(2) Pour les données statistiques détaillées concernant le nombre des émigrés, voir : Michalis PAPADAKIS, *Greece : Migration Statistics 1955-1977*, vol. 1, Athens : Ministry of Coordination, 1981 et Koula KASIMATI, *Metanastefsi-Palinostissi*, (Emigration-Rapatriment), Athènes : EKKE, 1984, p. 15-18.

(3) Voir Nikos POLYZOS, «Essai sur l'émigration grecque. Etude démographique économique et sociale», Paris : Sirey, 1947.

(4) Voir pour ces sujets : Nicos MOUZELIS, *Néohélliniki Koinonia. Opsi ypanaptixi*, (Société néohellénique. Aspects du sous-développement), Athènes : Exantas, 1978; Vassilis FILIAS, *Provlimata koinonikou metaschimatismou* (Problèmes de transformation sociale), Athènes : Ed. Papazissis, 1974, p. 184-186.

Tableau 1
RÉPARTITION DES ÉMIGRÉS SELON LES PÉRIODES ET LES PAYS D'ÉMIGRATION, 1821-1977

Périodes	Emigration transatlantique			Emigration européenne					Total général
	Total	Etats-Unis	Autres Pays	Total	Allemagne du Sud	Autres Pays	Pays méditerranéens	Destination inconnue	
1821-1899	15 919	15 914	5	-	-	-	-	-	15 919
1900-1921	402 538	383 993	18 545	-	-	-	-	-	402 538
1922-1940	92 734	63 076	29 658	-	-	-	-	-	92 734
1946-1954	68 473	25 209	43 264	-	-	-	-	-	68 473
1955-1959	86 409	24 083	62 326	57 354	7 964	32 210	16 037	1 143	143 763
1960-1964	106 845	18 946	87 899	289 455	240 176	40 794	7 528	957	396 300
1965-1969	142 767	49 308	93 459	246 444	215 443	26 400	3 402	1 199	389 211
1970-1974	80 168	38 747	41 421	169 628	153 117	12 652	1 258	2 601	249 796
1975-1977*	22 803	11 774	11 029	34 407	21 441	8 154	2 691	2 121	57 210
1821-1977	1 018 656	631 050	387 606	797 288	638 141	120 210	30 916	8 201	1 815 944

Source : Service Statistique National de Grèce, Annuaires Statistiques de la Grèce, 1955-1978 et Koula Kassimati, op. cit., p. 16.

*Les données de 1977 sont relatives à la période janvier-septembre.

Tableau 2
ÉMIGRATION PERMANENTE, 1955-1977

Année	1955-1959	1960-1964	1965-1969	1970-1974	1975-1977*	1955-1977*
Nombre total d'émigrés	143 769	396 300	389 211	249 796	57 214	1 236 290
Nombre moyen annuel Emigrés (en pour 1000)	28 754	79 260	77 842	49 959	19 071	56 195
Répartition selon le sexe						
H.	88 841	249 586	213 460	139 411	34 282	725 580
F.	54 928	146 714	175 751	110 385	22 932	510 710
Hommes (%)	61,8	63,0	54,8	55,8	59,9	58,7
Femmes (%)	38,2	37,0	45,2	44,2	40,1	41,3

Sources : Annuaires Statistiques de la Grèce, 1972, p. 51 et 1978 p. 51.

* 1977 janvier-septembre

Cependant, l'émigration, jusqu'en 1940, en Grèce, va absorber seulement 28 % du total des émigrés et c'est après la seconde guerre mondiale que l'on observe le deuxième courant migratoire, encore plus massif que le premier. Ainsi, entre les années 1951 et 1970, plus d'un million de personnes ont émigré, mais cette fois-ci, vers des pays industrialisés occidentaux, européens (60 %) et surtout en Allemagne du Sud (80 % du total) mais aussi transatlantiques, pour répondre aux besoins en main-d'œuvre de ces pays-là. Durant ce deuxième flux, l'émigration a un caractère familial et permanent. En outre, les deux tiers des émigrés sont d'origine rural.

Le retard du développement économique, les contraintes liées à l'amélioration des conditions de vie, qui dans le contexte rural étaient difficiles, le manque de confort (électricité, eau courante, etc), les possibilités limitées de loisirs, l'attrait d'un mode de vie plus civilisé, ainsi que le vif désir de «mobilité sociale» ascendante et la promotion des intérêts de tous les membres de la famille, ont joué un rôle essentiel dans la formation et la direction du flux migratoire. Parallèlement, quand l'économie agricole s'est transformée et s'est mécanisée, l'autarcie économique traditionnelle de la société rurale a cessé d'exister et les petites exploitations cesseront d'être viables (5). L'introduction de la machine dans l'agriculture et le surpeuplement des régions rurales vont alors provoquer du chômage et du sous-emploi. Dans ces conditions d'insécurité de travail, les paysans, les jeunes surtout, quittent leurs villages massivement pour émigrer vers l'étranger (6). Des facteurs d'ordre économique, social, psychologique et culturel sont donc intervenus dans ce mouvement massif de population qui va influencer considérablement la structure de la population grecque.

A. LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES

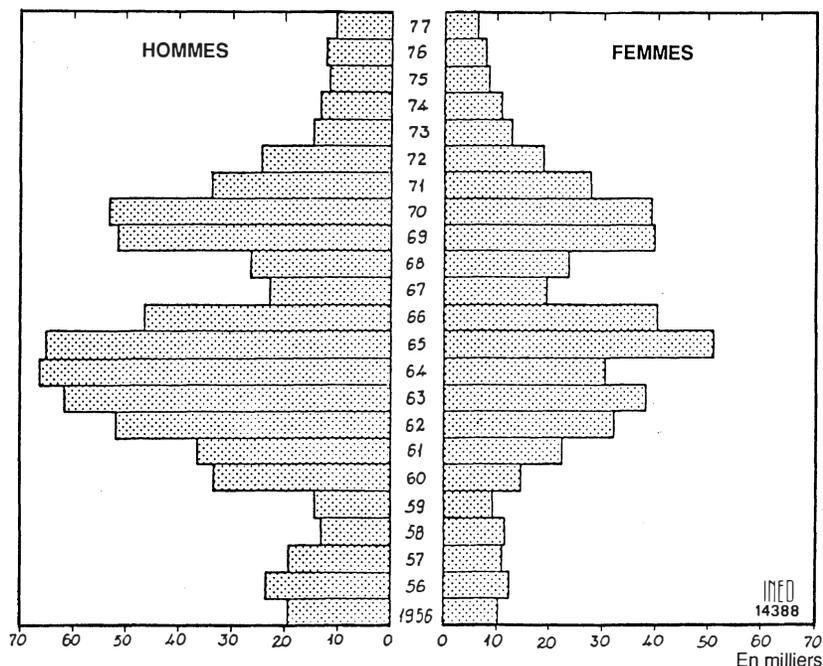
Durant le deuxième flux d'émigration européenne, qui se situe entre les années 1955 et 1977, 1 236 290 Grecs vont quitter le pays. Les départs annuels, en moyenne, ont atteint presque 60 000 personnes. Contrairement à ce qui s'est passé durant le premier courant où les femmes constituaient une proportion minimale de l'ensemble des émigrants (11 %) (7), au cours du deuxième flux, la part des femmes dans ce total est très importante : 41 % (tableau 2 et graphique 1).

Cependant, depuis les années soixante-dix, l'arrivée de la crise économique en Europe et son aggravation vont considérablement modifier les conditions d'emploi dans les pays d'accueil et surtout en République Fédérale d'Allemagne. Ceci va précipiter le retour des travailleurs étrangers dans leurs pays d'origine.

(5) En Grèce, l'étendue de l'exploitation agricole est en moyenne de 3,7 hectares pour tout le pays. Par conséquent, les petits paysans qui avaient des exploitations agricoles peu vastes n'ont pas pu se moderniser et s'équiper.

(6) Pour les causes de l'émigration voir surtout : Makis CAVOURIARIS, «Merikes skepsis yia tis eties kai tis synepies tis metanastefsiss». (Quelques réflexions sur les causes et les conséquences de l'émigration), in Oikonomiki anaptixi kai Metanastefsi stin Hellada, (Développement économique et émigration en Grèce), Athènes : Kalvos 1974, p. 37-50; Vassiliis FILIAS, op. cit., p. 208-215; Ira EMKE-POULOPOULOS, Provlimata metanastefsiss-palinostisis, (Problèmes d'émigration et de rapatriement), Athènes : IMEO/EDIM, 1986, p. 215-235; et Dimitrios TSAOUSSIS, Morphologia tis neohellinikis koinonias, (Traits essentiels de la société grecque moderne), Athènes : Gutenberg, 1971, p. 146-150.

(7) Annuaire Statistique de la Grèce, 1939, p. 135-136.



Source : Annuaire Statistique de la Grèce, 1972 p. 51 et 1978 p. 51.

Graphique 1. — Nombre d'émigrés selon le sexe 1955-1977*

* 1977 janvier-septembre

Tableau 3
CALCUL INDIRECT DE L'INFLUENCE DE L'ÉMIGRATION SUR L'ACCROISSEMENT
DE LA POPULATION GRECQUE DE 1951 A 1981

Date du recensement	Population (en milliers)	Accroissement ± %	Variation des effectifs entre les recensements (en milliers)			Indices (en pour 1000)		
			Accroissement net	Accroissement naturel	Solde migratoire	Accroissement net	Accroissement naturel	Influence de l'émigration
7. 4. 1951	7 633	-	-	-	-			
19. 3. 1961	8 389	9,9	755	964	-209	9,4	12,0	-2,6
14. 3. 1971	8 769	4,5	380	839	-459	4,7	9,7	-5,0
5. 4. 1981	9 740	11,1	971	637	+334	9,8	6,9	+2,9
Total 1951-1981			2 106	2 440	-334	8,0	9,4	-1,4

Sources : Annuaire Statistique de la Grèce, 1983, p. 15 et Georges Siampos, op. cit. p. 82.

Par conséquent, dès 1971 commence en Grèce la période de faible émigration et de rapatriement intense. Comme nous l'indique le tableau 2, les périodes 1970-1974 et 1974-1977 se caractérisent par un ralentissement du rythme des départs avec, respectivement, un taux d'émigration de 5,6 et 2,1 pour 1 000 habitants.

Cette évolution a bénéfiquement influencé le rythme d'accroissement de la population grecque. Le tableau 3 nous donne un aperçu de l'évolution de la population en Grèce pour les trente dernières années relativement à l'influence de l'émigration. On remarque que le solde migratoire calculé indirectement comme le solde de l'accroissement net et de l'accroissement naturel de la population, est estimé à -334 000 personnes pour la période de 1951 à 1981. Cependant, durant la récente décennie (1971-1981), les tendances s'inversent et le solde migratoire devient positif (+334 000).

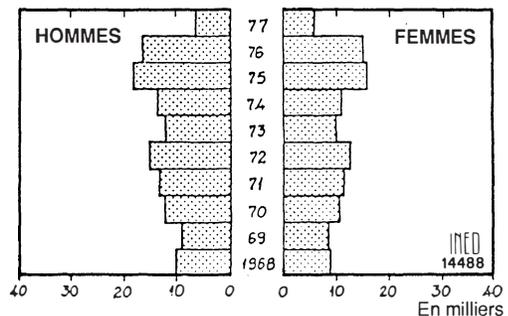
De même, l'indice d'influence de l'émigration calculé par rapport à l'indice de l'accroissement net et de l'accroissement naturel de la population est négatif entre les recensements de 1951-1961 (-3,6 ‰) et de 1961-1971 (-5 ‰) et devient positif (+2,9 ‰) durant la récente période 1971-1981. Ceci met en évidence l'influence positive des rapatriements (8).

Par ailleurs, le rythme d'accroissement de la population de la Grèce, qui était de 9,9 % entre les années 1951 et 1961, a baissé considérablement pendant la décennie suivante, tombant à 4,5 % (0,4 % par an). Sur la période 1971-1981, on note une reprise de la croissance (+11,1 %), expliquée bien sûr par le ralentissement des départs (tableau 3).

Parallèlement, des mesures favorisant le retour des émigrés ont été adoptées par l'Etat grec. De 1968 à 1977, le nombre absolu d'entrées a été de 237 524, soit une moyenne annuelle de 24 000 (voir graphique 2).

Ainsi, durant la dernière décennie, la Grèce, pays à tradition migratoire ancienne, est devenue aussi pays d'accueil. Le nombre d'étrangers installés en Grèce a considérablement augmenté, passant de 94 000 en 1971 à 181 000 au recensement de 1981, soit un doublement en 10 ans. Mais, outre cette immigration officielle, il existe en

Graphique 2. — Nombre de Grecs rapatriés selon le sexe, 1968-1977*
* 1977 janvier-septembre
Source : Annuaire Statistique de la Grèce, 1983, p. 46



(8) Voir Georges SIAMPOS, «Mia triakontaetia dimographikon exelixon stin Hellada» (Trente années d'évolutions démographiques en Grèce), in *Hi Dimographiki krisi stin Hellada*. (La crise démographique en Grèce), Athènes : Société d'Etudes Démographiques, 1985, p. 81-82

Grèce un nombre important de clandestins. Ces immigrants provenant des pays du Tiers-Monde (Pakistan, Thaïlande, etc) sont estimés à 60 000 personnes, qui travaillent en majorité sans permis, sont souvent exploités et vivent dans des conditions misérables (9).

B. CONSÉQUENCES DE L'ÉMIGRATION

L'émigration constatée en Grèce, de 1955 à 1970, a certes eu des conséquences bénéfiques pour l'économie du pays : apport de devises, baisse du taux de chômage... Mais ce mouvement a également induit des conséquences fâcheuses quant à l'évolution de la société grecque (10). Nous présenterons brièvement les seules conséquences défavorables sur les structures démographiques.

a. Baisse de la fécondité

La majorité des émigrés étant jeunes, leur départ a eu un effet dépressif sur la natalité. Ainsi, jusqu'à la dernière guerre mondiale, la Grèce était un pays à forte natalité; l'apogée se situant entre 1925 et 1934. Mais, depuis les années 1950, le taux brut tombe nettement et, de 20,3 ‰ en 1951, il passe à 13,4 ‰ en 1983. Particulièrement, entre les années 1963 et 1971, période d'intense émigration, le taux d'émigration a dépassé le taux d'accroissement naturel de la population. Pour sa part, l'indice synthétique de fécondité est passé de 2,3 enfants par femme dans les années 1950 à 1,94 en 1983 (11).

b. Vieillesse de la population

L'émigration massive après les années 50 en Grèce a renversé les équilibres démographiques de la pyramide des âges en contribuant à l'accélération du vieillissement de la population grecque par réduction du groupe des adultes dans la population totale (12). Ainsi, en 1951, le niveau de vieillissement s'élevait à 6,8 %, alors qu'en 1981, il atteignait 11,1 %. Le vieillissement en Grèce, présente une forte disparité selon le type de région. Les régions rurales sont les plus atteintes par le phénomène, et ce, de longue date : en 1951, la proportion de personnes âgées y était de 7,3 %, en 1981, elle atteignait 17,3 %. Dans les régions urbaines et semi-urbaines, les degrés de vieillissement atteints étaient respectivement de 6,0 % et 6,8 % en 1951 et de 10,4 % et 12,5 % en 1981.

(9) Voir Georges SIAMPOS, op. cit., p. 84 et Ira EMKE-POULOPOULOS, 1986, op. cit., p. 56-57.

(10) Voir Xenofontas ZOLOTAS, *Metanastési kai Oikonomiki Anaptixi* (Émigration et développement économique), Athènes : 1966; Ira EMKE-POULOPOULOS, op. cit. p. 274-317 et Makis KAVOURIARIS, op. cit., p. 50-62.

(11) Voir Haris SYMEONIDOU, «An account of factors affecting fertility in Greece, 1930-1975», *The Greek Review of Social Research*, No. 35, 1979, p. 99-110; Nikos POLYZOS, *Dimographiki proklissi* (Provocation démographique), Athènes : Exantas, 1981, p. 73-75; Manolis DRETTAKIS-Cleon TSIMBOS, «I epidrassi tis metanastefsís, tis astikopiísis kai tis ekpedefsís sti gonimotita stin Hellada», (L'influence de l'émigration, de l'urbanisation et du niveau d'instruction sur la fécondité en Grèce), *The Greek Review of Social Research*, No. 39-40, 1980, p. 233-239; Dimitris TSAOUSSIS, op. cit., p. 76; Ira EMKE-POULOPOULOS, op. cit., p. 341-351.

(12) Sur les causes du vieillissement en Grèce voir : Ira EMKE-POULOPOULOS, «Le vieillissement démographique en Grèce», in *Population, Travail, Chômage*, sous la direction d'Henri BARTOLI, Paris, *Economica*, 1982, p. 183-230.

Hors de leur pays, les travailleurs émigrés grecs se sont habitués au mode de vie urbain et, de 1968 à 1973, 38 % seulement de ceux qui sont retournés en Grèce se sont installés dans des villages. Les autres ont préféré s'installer, soit dans les centres urbains (54 %), soit dans des petites villes (8 %). Depuis 1974, les proportions se sont sensiblement modifiées : 45 % des émigrés qui reviennent s'installent en milieu rural, alors que 46 % et 8 % s'installent respectivement dans des régions urbaines et semi-urbaines (13). L'émigration constitue une cause de vieillissement de la population grecque mais le rapatriement, depuis les années 70, n'a pas freiné la croissance du phénomène.

c. Intensification de l'urbanisation

En effet, il est admis que l'émigration extérieure est le précurseur de l'urbanisation. Car ceux qui ne partent pas à l'étranger migrent souvent des zones rurales vers les centres urbains. En Grèce, le phénomène de l'urbanisation depuis trente ans, qui n'a pas été le résultat d'un processus d'industrialisation, comme ce fut le cas dans les pays industrialisés, a eu pour corollaire une croissance monstrueuse de la capitale qui englobe actuellement 31 % de la population totale et 51 % de la population urbaine. En 1981, la population agricole ne représentait plus que 30,3 % du total, contre 50 % en 1981, soit un déclin de 40 %. Dans le même temps, la part de la population urbaine passait de 36,8 % à 58,1 %, soit une progression de 58 % (14). Par ailleurs, le passage d'une économie essentiellement agraire à une économie dont le secteur tertiaire est surdéveloppé s'est réalisé sans phase intermédiaire d'accroissement important de la production industrielle. Ceci a pesé, de manière décisive, sur la formation de la société grecque d'aujourd'hui.

C. MOUVEMENT DE RAPATRIEMENT DES GRECS RÉFUGIÉS POLITIQUES

Une autre migration, totalement différente des précédentes mais s'inscrivant dans le contexte des mouvements migratoires en Grèce, est celle de l'installation forcée de 60 000 grecs, pour des raisons politiques, dans les pays de l'Europe de l'Est, entre les années 1946 et 1949. Cependant, il n'existe pas de statistiques officielles complètes sur l'émigration et le rapatriement de cette population. On se limitera, par conséquent, à des données non-publiées et provisoires.

Le tableau 4 fournit une estimation du nombre de réfugiés grecs en 1975, répartis selon le pays d'installation et le statut individuel. Le nombre d'émigrés s'élevait alors à 56 200 personnes qui étaient surtout installées en Russie (15 000) et en Tchécoslovaquie (13 500). Parmi elles, 58,3 % étaient actives et seulement 15,4 % inactives (dont 83,8 % retraitées).

Les autres, soit 26 %, étaient, soit des étudiants, soit des enfants scolarisés ou non-scolarisés.

(13) George SIAMPOS, «The Greek Migration in the 20 th century» in «Recent Population Change Calling for Policy Action», George SIAMPOS (Edr), Athens, 1980 p. 238-245.

(14) Annuaire Statistique de la Grèce, 1983, p. 17-3. Vassilis Filias, Avant-propos in «Aspects du changement social dans la campagne grecque», The Greek Review of Social Research, No. spécial, 1981, p. 2.

Tableau 4
RÉPARTITION DES RÉFUGIÉS POLITIQUES GRECS SELON LE PAYS D'INSTALLATION (1975)

	Total des réfugiés	Enfants de 0-7 ans	Enfants scolarisés (Primaire)	Enfants scolarisés (Secondaire)	Etudiants (techniques)	Etudiants (Université)	Personnes ayant une profession	Retraités	Personnes n'ayant pas de profession
Allemagne de l'Est	1 500	52	105	40	38	52	1 150	35	28
Bulgarie	6 800	318	484	166	182	258	4 050	1 250	92
Hongrie	4 800	384	415	95	116	85	2 780	850	75
Pologne	9 000	680	885	390	290	125	4 950	1 400	280
Roumanie	5 600	468	484	120	88	195	2 860	1 200	180
Union Soviétique	15 000	1 200	1 580	480	505	645	8 600	1 460	530
Tchécoslovaquie	13 500	1 350	1 620	390	225	265	8 400	1 100	150
Total	56 200	4 452	5 578	2 681	1 444	1 625	32 790	7 295	1 335
%	100	7,9	9,9	3,0	2,6	2,9	58,3	12,9	2,5

Source : KEPPE (Commission Centrale des Réfugiés Politiques)

Jusque dans un passé récent, cette population n'avait pas la possibilité de retourner chez elle ni même l'autorisation de visiter le pays en période de vacances. C'est, en effet, après la chute de la dictature militaire en 1974 que le rapatriement commence (15). Selon les données du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, au cours de la période 1956-1974, seulement 7 872 individus (2 588 familles) ont été rapatriés. Au contraire, durant les dix dernières années, les entrées se sont considérablement accrues, s'élevant à 26 600 personnes (tableau 5).

Les réfugiés politiques, en retrouvant leur pays d'origine, rencontrent de grandes difficultés dans leur vie quotidienne, difficultés bien différentes de celles qui se posent aux émigrés revenant des pays occidentaux. Ces difficultés concernent principalement leur réintégration sociale et professionnelle dans un nouveau contexte socio-économique. En dehors de ces problèmes il y en a d'autres qui ne peuvent guère être résolus que par la voie légale. Comme par exemple :

a) L'attribution des fortunes (immobilier et propriétés foncières) appartenant aux réfugiés et confisquées durant la guerre civile de 1945-1947;

b) La réglementation des retraites et transfert des droits de sécurité sociale et de retraite de toutes les personnes actives en pays socialistes (16).

L'absence totale, de la part de l'Etat grec, d'une politique favorisant le retour de cette population a freiné le rythme des rapatriements durant les dernières années (tableau 5) (17).

(15) La Loi n° 106841, votée le 5.1.1983, qui a réglé certains problèmes concernant leur libre retour, leur nationalité, etc. va aussi faciliter leur rapatriement.

(16) Des accords bilatéraux ont été signés entre la Grèce et la majorité des pays socialistes. Cependant, seuls ceux conclus avec la Hongrie, l'Allemagne de l'Est et la Tchécoslovaquie sont en vigueur.

(17) L'Etat grec accorde à chaque personne rapatriée une aide de 10 000 drs. (500 frs.) plus 45 000 drs. (2 250 fr) comme contribution aux frais de transport de leur ménage.

Tableau 5
FLUX D'ENTRÉES DES RÉFUGIÉS POLITIQUES ET NOMBRE DES FAMILLES 1956-1985*

Années	Nombre de familles	Nombre d'individus
1956-1968	2 263	6 786
1969-1974	325	1 086
1975	1 366	5 069
1976	768	2 617
1977	1 049	3 332
1978	1 007	2 957
1979	750	2 034
1980	758	1 867
1981	796	1 735
1982	1 140	2 662
1983	887	2 067
1984	703	1 458
1985*	520	907
Total	11 564	34 571

* jusqu'au 30.06.1985
 Source : Données non-publiées du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale.

On en veut pour preuve que les grecs réfugiés qui ont acquis une formation supérieure à l'étranger rencontrent les pires difficultés à faire reconnaître leurs diplômes et leur équivalence avec les diplômes grecs. La connaissance insuffisante de la langue grecque, le manque de connaissances et de relations, et, en général, l'ignorance du marché du travail grec constituent par ailleurs autant d'obstacles dans leur recherche d'un emploi. Ne pouvant, bien souvent, trouver un travail correspondant à leur qualification, ils sont contraints d'accepter n'importe quelle tâche et s'en remettent à leurs familles pour vivre (18).

CONCLUSION

On peut donc conclure, après ce bref examen sur l'évolution du comportement migratoire en Grèce, qu'après les années 70, la période des émigrations massives commencée, dès le début du siècle, est terminée.

Bien que les facteurs expliquant les évolutions démographiques soient multiples et complexes, l'émigration en Grèce constitue, en fait, l'un des principaux facteurs de baisse de la fécondité, d'accélération du rythme de vieillissement et d'intensification de l'urbanisation. De même, elle a freiné le rythme d'accroissement de la population grecque.

(18) Voir sur ce sujet : A. AMIRA, L. MARATOU-ALIPRANTI, «Epanapatristhentes epistimonos apo tis chores tis Anatolikis Evropis, 1960-1981», (Rapatriement des grecs ayant acquis une formation supérieure des pays de l'Europe de l'Est), *The Greek Review of Social Research*, N° 51, 1983, p. 120-152.

La crise économique des années 70 en Europe a précipité le retour des émigrés dans leur pays d'origine. En Grèce, cette période se caractérise par des modifications des phénomènes relatifs à l'émigration. On note alors que :

- a) l'intensité du flux migratoire diminue considérablement,
- b) le solde migratoire devient positif,
- c) le mouvement de rapatriement se renforce.

En même temps, la Grèce devient pôle d'attraction pour l'immigration des travailleurs en provenance des pays du Tiers-Monde.

Parallèlement, le mouvement de rapatriement des grecs réfugiés politiques en pays socialistes, qui a commencé, en principe, après 1974, ne suit pas les mêmes tendances que celui des pays occidentaux. Devant les difficultés que rencontrent les personnes déjà rapatriées et l'insuffisance des mesures favorisant leur retour de la part de l'Etat grec, le nombre d'entrées de cette population décroît constamment.